

# Révision du SCOT

Nantes Saint-Nazaire



ATELIER élus du SCOT • 12 décembre 2014

COMPTE RENDU

## Atelier n°3 : Economie d'espaces, environnement, ressources



Le volet environnemental des SCOT a été renforcé par les lois Grenelle et Alur, notamment dans un objectif majeur de lutte contre l'étalement urbain. Le SCOT 1 avait anticipé ces évolutions et avait déjà fixé des objectifs chiffrés de consommation d'espace. Le SCOT 2 devra aller plus loin dans la précision de ces objectifs et dans la définition de la trame verte et bleue. Des possibilités sont offertes par la loi pour prescrire de manière plus précise et volontariste.

L'atelier a abordé les questions suivantes :

- Quel(s) **modèle(s) urbain(s)** développer ?
- Les **objectifs chiffrés en matière de densification/consommation de l'espace** : comment les appréhender ?
- Comment appréhender le **fractionnement des espaces agricoles**, les **conflits d'usage** entre ceux qui exploitent les **ressources** et ceux qui vivent sur le territoire
- Au-delà de la préservation de la **Trame Verte et Bleue** : quelle valorisation ?
- Quel positionnement du SCoT sur l'**autonomie du territoire** (énergie, alimentation, eau,...) ?
- Quels objectifs pour faire face à la **précarité énergétique** ?
- Comment faire face au **changement climatique** ?



### CHIFFRES CLES

**310 ha / an consommés** entre 2004 et 2012  
soit **40 logements neufs/ha consommé**

**27 ans de disponibilité foncière théorique**

**82 000 ha d'espaces agricoles pérennes dans les PLU**  
et **18 200 ha de PEAN**

protection des captages d'eau

recensement des zones humides

117 km de coupures vertes

...



AURAN



adrn

# Atelier n°3 : Economie d'espaces, environnement, ressources

## ENJEU : Economie d'espace et densité : mettre en place une démarche commune avec des objectifs différenciés

- S'appuyer sur l'armature urbaine, l'environnement, le cadre de vie, la proximité des services et des emplois, les temps de déplacements pour définir les objectifs de densité
- Prioriser le renouvellement urbain : quels outils mettre en place (division parcellaire...) ?
- Instaurer une dynamique de projets en lien avec la qualité des espaces publics
- Penser la forme urbaine notamment dans la zone d'activité (mutualiser le stationnement...)

*« la densité sera acceptée par les habitants si c'est pour se rapprocher des services »*

## ENJEU : Les terres agricoles : une ressource précieuse à préserver

- Préserver l'agriculture comme outil de production
- Prendre en compte les usages de loisirs
- Accompagner les projets de territoire par des actions sur les espaces agricoles et naturels
- Développer les circuits courts et les liens entre villes et agricultures
- Tirer les enseignements positifs des démarches PEAN
- Eviter le mitage dans les villages et les hameaux

*« il faut laisser place à l'intelligence locale »*

*« les politiques agricoles doivent s'inscrire en cohérence avec les projets des territoire »*

## ENJEU : Ressources : développer une culture commune et adapter le projet de territoire aux enjeux environnementaux

- S'appuyer sur le réseau bocager comme support des continuités éconologiques et paysagères
- Développer une culture commune sur l'eau et une solidarité amont/aval.
- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable (raisonner à l'échelle des bassins versants)
- Adapter le développement du territoire aux risques d'inondation et de submersion marine
- Accompagner le développement des énergies renouvelables (bois, méthanisation, éolien...), et les projets énergétiques participatifs.
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs et développer la connaissance

## AGENDA

### • Ateliers élus du SCOT

Vendredi 23 janvier 2015

« Mobilités, accessibilité et modes de vie »

9h30-12h30 GRANDCHAMP DES FONTAINES

Vendredi 13 mars 2015

« Projections démographiques et emplois – esquisse de scénarios »

14h30-17h00 NANTES

Vendredi 3 avril 2015

9h30-12h30 CARENE

### • Conférence débat

« développement et ressources »

Vendredi 27 février 2015 (sous réserve)

Pôle métropolitain  
Nantes Saint-Nazaire  
2 cours du champ de mars  
44000 NANTES  
02 51 16 47 09  
[contactpm@nantessaintnazaire.fr](mailto:contactpm@nantessaintnazaire.fr)

Contacts :  
Claire Moulinié 06.31.19.62.10  
[mouliniec@nantessaintnazaire.fr](mailto:mouliniec@nantessaintnazaire.fr)

Jean-Pascal Hébrard 02.40.84.14.18  
[jeanpascal.hebrard@auran.org](mailto:jeanpascal.hebrard@auran.org)

Léna Neuville 02.40.00.36.98  
[neuvillel@addrn.fr](mailto:neuvillel@addrn.fr)



Nantes Saint-Nazaire  
Pôle métropolitain

